

DECLARATION EXERCICE 20 . .

Taxe sur les distributeurs d'essence, d'huile ou de mazout
ESS - N° de Matricule :

COMMUNE D'UCCLE



FINANCES – Taxes
Rue Auguste Danse 3
3^{ème} étage
1180 BRUXELLES
☎ 02/348.66.56
Fax 02/348.65.37
E-mail : taxe03@uccle.be

Lieu d'imposition : Uccle,

1. Personnes physiques :

Nom (en caractères d'imprimerie)

Prénom (en toutes lettres)

Domicile (figurant sur la carte d'identité)

E-mail : TEL-GSM :

2. Sociétés :

Dénomination exacte et complète :

..... TEL-GSM :

Adresse du siège social :

E-mail : TEL-GSM :

Déclare :

A. Date du début de l'exploitation :

B.

- Situation au **01.01.20 . . .** :
- nombre de pistolets installés à un appareil fixe : libre service Oui / Non
 - nombre d'appareils mobiles :
 - nombre de compteurs :

C.

- Situation au **01.07.20 . . .** : *veuillez mentionner le(s) nouvel(aux) appareil(s) mis en service*
- nombre de pistolets installés à un appareil fixe : libre service Oui / Non
 - nombre d'appareils mobiles :
 - nombre de compteurs :

La présente déclaration est à renvoyer **avant le** _____ à l'Administration communale d'Uccle, Service des Finances/Taxes à l'adresse ci-dessus, où des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.

A défaut de déclaration dans les délais imposés ou en cas d'insuffisance de celle-ci, le contribuable sera **imposé d'office**, d'après les éléments dont dispose l'administration.

Certifié sincère et exact.

Nom, Qualité et Signature du déclarant :

Fait à :

Le:

REGLEMENT-TAXE AU VERSO

Indien U een Nederlandstalig exemplaar wenst te ontvangen, gelieve het aan te vragen bij het Gemeentebestuur.